



NATION
huronne-wendat



MRC DES
Chenaux

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Un partenariat historique pour le projet de relance de la centrale de Saint-Narcisse

SAINT-NARCISSE, 28 mai 2024 – La municipalité de Saint-Narcisse, le Conseil des Atikamekw de Wemotaci, la Nation huronne-wendat, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan et la MRC des Chenaux ont conclu un partenariat historique afin de réaliser le projet de relance de la centrale de Saint-Narcisse actuellement propriété d'Hydro-Québec sous la formule de l'énergie communautaire.

Les cinq communautés ont ratifié leur accord visant à créer la société en commandite Énergie communautaire de la rivière Batiscan. C'est cette nouvelle organisation qui sera en charge mener le projet à bon port.

« Nous sommes mobilisés plus que jamais pour donner une nouvelle vie à cette centrale. Je suis particulièrement fier des relations que nous avons établies avec nos partenaires des nations atikamekw, huronne-wendat et innue pour concrétiser ce projet. Plusieurs étapes restent à franchir avant d'espérer une remise en service de la centrale, mais celle d'aujourd'hui nous donne bon espoir d'y parvenir et ainsi favoriser le développement de nos communautés respectives », a souligné le maire de Saint-Narcisse et préfet de la MRC des Chenaux, Guy Veillette.

« Les Premières Nations doivent être impliquées pour atteindre les objectifs liés à la transition énergétique. Ce projet prouve qu'il est possible d'unir nos efforts et d'établir de véritables relations de nation à nation », a affirmé la cheffe du Conseil des Atikamekw de Wemotaci, Vivianne Chilton.

« La Nation huronne-wendat est fière de s'associer à ses frères et sœurs Atikamekw et Innus, de même qu'à la municipalité de Saint-Narcisse et à la MRC des Chenaux, pour la relance de la centrale de Saint-Narcisse. En générant des retombées tangibles sur le milieu local tant allochtone qu'autochtone, ce projet communautaire démontrera concrètement que la véritable réconciliation avec les Premières Nations passe en grande partie par le développement économique. La Nation huronne-wendat est reconnue comme étant un partenaire clé des projets économiques qui se déroulent sur son territoire, et celui-ci n'en fait pas exception », a mentionné le Grand chef de la Nation huronne-wendat, Rémy Vincent.

C'est en raison de l'expertise développée depuis plus de 20 ans dans les projets d'énergie communautaire renouvelable que la Première nation des Pekuakamiulnuatsh a

été invitée à se joindre au projet. Avec cette formule, les retombées générées par les projets reviennent entièrement aux partenaires. Développement PEK, un organisme sans but lucratif propriété à 100 % de la communauté, fournira les ressources et l'expertise nécessaire à la réalisation d'un tel projet.

« C'est une grande fierté pour notre Première Nation de prendre part à ce partenariat. Il s'agit d'une très belle reconnaissance de l'expertise que nous avons développée dans le domaine. Le modèle de l'énergie communautaire a fait ses preuves et est une approche gagnante pour l'ensemble des partenaires. Nous espérons que notre modèle continuera de s'exporter afin de poursuivre la création d'opportunités de développement pour d'autres milieux et d'autres Premières Nations », souligne le chef de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh, Gilbert Dominique.

La municipalité de Saint-Narcisse détient 30 % des parts de la société en commandite. Le Conseil des Atikamekw de Wemotaci, la Nation huronne-wendat et Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Première nation des Innus du Lac-Saint-Jean) ont 20 % chacun. Pour sa part, la MRC des Chenaux possède 10 % des parts.

Prochaines étapes

La constitution de la nouvelle société en commandite Énergie communautaire de la rivière Batiscan constitue l'une des premières étapes du projet. Chaque partenaire nommera des administrateurs non élus pour les représenter au sein de la société. C'est ce conseil d'administration qui prendra les décisions relatives au projet à partir de maintenant.

Hydro-Québec analyse présentement la possibilité de permettre au milieu de remettre en exploitation l'aménagement hydroélectrique de Saint-Narcisse ainsi que les conditions entourant ladite remise en exploitation, le cas échéant. Une première visite des installations a eu lieu au cours des dernières semaines et les échanges se poursuivent.

Un plan de développement sera élaboré prochainement afin d'avoir un meilleur aperçu des coûts nécessaires à la réfection de même qu'un échéancier plus précis. Plus de détails seront dévoilés au cours des prochains mois.

Nous assurerons de bien informer et consulter la population et les organisations concernées par le projet à chacune des étapes.

-30-

Source :

Daniel Migneault
Agent de liaison et de communication
Développement PEK
418 275-4262 poste 200
418 637-8991
dmigneault@devpek.ca